

Une petite ville qui se doit d'être accueillante

Pour parquer nos voitures, l'initiative propose: rien dessus, tout dessous. Les opposants disent: rien dessus, ni dessous. La Municipalité: rien dessous, une moitié dessus et l'autre moitié derrière la gare. Concernant cette volonté municipale, j'abonde dans le sens de M. von Graffenried qui dit en substance que ce genre de compromis ne satisfait personne car il délimite mal les différents flux des usagers et empêche un vrai espace public libéré et aménageable aisément pour tout genre de manifestation (lors du marché, l'espace laissé libre permettrait une activité parallèle). J'ajoute que ce projet continue de «polluer» esthétiquement la place par les quelque 200 voitures qui s'y trouveraient.

Pour revenir à l'initiative, des cas comme Ouchy, Montreux ou Évian démontrent bien qu'un parking couvert en bord d'eau est réalisable sans difficulté majeure.

Un bel exemple de réussite est la ville de Bordeaux: plusieurs places rendues entièrement aux piétons avec des entrées et sorties de voitures tellement discrètes qu'elles passent inaperçues.

Vevey est une petite ville qui se doit d'être accueillante pour tous les usagers, qu'ils y arrivent en train, en bus, à vélo ou en voiture, donc je voterai oui à l'initiative avec enthousiasme.

Jean-Pierre Narbel, Vevey

Au nord de la gare ou sous la place du Marché?

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'un ou de l'autre?

Le parking derrière la gare, mis à l'enquête jusqu'au 14 mai, comporterait 324 places.

Actuellement, le parking du nouveau quartier de la Guinguette compte 200 places. La sortie et l'entrée du parking prévu se feront en face du parking actuel. Plus de 500 véhicules déboucheront sur l'avenue de Gilamont contre 200 actuellement. Cette avenue est déjà extrêmement encombrée. Comment va-t-elle encore absorber plus du double de véhicules? Et quid des vélos?

Même si cette avenue devenait un sens unique, immanquablement les véhicules devront passer par la place de la Gare, soit pour l'entrée aux parkings, soit pour la sortie. Cela n'est qu'un des aspects du problème. En revanche, le parking de la place du Marché fluidifierait le trafic au centre-ville. Si les trémies d'entrée et de sortie débouchent sur la rue du Torrent/avenue Nestlé, les véhicules entreraient directement de Lausanne ainsi que ceux qui descendraient des communes des hauts ou de l'autoroute. Le cœur de Vevey serait ainsi dégagé et l'on pourrait enfin traverser la ville à pied ou à vélo de façon plus paisible et moins dangereuse.

Veut-on un parking pour les CFF et les utilisateurs du train ou un parking pour les visiteurs, pour que les habitants de la vieille ville puissent enfin se parquer, pour que l'accès aux commerces soit encouragé et pour que Vevey reste une ville attractive et vivante?

Danièle Kaeser, conseillère communale, ancienne députée et constituante, Vevey

Sauvons Vevey!

... Il était une fois, il y a longtemps... «Vevey la Jolie - Ville d'Images»!

Au fil des ans, malheureusement, les choses ont bien changé. En 2008, le trafic automobile y était généralement encore fluide, et la facilité des déplacements plébiscitée.

Aujourd'hui Vevey compte d'irréductibles «Neinsager», peu attachés à préserver l'existence - la survie! - des commerces de cette ville en pleine décroissance.

Qui plus est, à Vevey les renommés bouchons vaudois ont fait place aux bouchons automobiles, lesquels, d'exception par le passé, sont devenus de règle, paraissant même savamment développés et entretenus par certains.

À se demander si les marchés de Vevey, actuellement tenus à La Tour-de-Peilz, ne devraient pas rester chez nos voisins boélands, où la récente création d'un grand parking souterrain y dessert très directement la clientèle des marchés ex-veveysans, avec des places de parc bien mieux dimensionnées et aussi moins chères que celles offertes à Vevey... en surface!

Pour redonner du lustre à la dénomination «Vevey la Jolie - Ville d'Images», ne convient-il pas de tout mettre en œuvre pour faciliter à Vevey les déplacements de la clientèle de ses commerces, restaurants, cinémas (5 salles: 800 places), théâtres (600 places), salles del Castillo (900 places), etc., tous lieux de vie sis aux abords immédiats de la place du Marché?

Pour moi, seul un «oui» au projet de parking souterrain à la place du Marché à Vevey est à même d'éviter que la précarité ne se développe plus encore que déjà à ce jour dans cette ville.

Roger Carrard (client des commerces veveysans), Saint-Légier